

Critères	Critères d'évaluation	Pondération
<p>Critère 1 : Qualité du dispositif d'accompagnement des créateurs</p>	<p><u>A/Adéquation du dispositif aux besoins des créateurs :</u></p> <p><i>Le dispositif comprend-il les éléments suivants :</i> <i>Hébergement</i> <i>Soutien logistique et technique</i> <i>Accompagnement personnalisé</i></p> <p><i>Le dispositif est-il adapté aux besoins des différents types de créateurs :</i> <i>Courts métrages, longs métrages, documentaires, etc.</i> <i>Comédies, drames, thrillers, etc.</i> <i>Auteurs, réalisateurs, producteurs, etc.</i></p> <p><u>B/ Qualité de l'accompagnement proposé :</u></p> <p><i>L'accompagnement est-il assuré par des professionnels compétents ?</i> <i>L'accompagnement est-il adapté aux besoins des créateurs ?</i> <i>L'accompagnement est-il efficace ?</i></p>	<p>40%</p>
<p>Critère 2 : Capacité à générer des interactions avec l'écosystème local et régional</p>	<p><u>A/ Mobilisation des acteurs de l'écosystème local et régional :</u></p> <p><i>Le projet implique-t-il les acteurs suivants :</i> <i>Structures culturelles</i> <i>Écoles de cinéma et d'audiovisuel</i> <i>Associations professionnelles</i> <i>Collectivités territoriales</i> <i>Les interactions entre les créateurs, les partenaires de l'écosystème local et régional, et la Métropole sont-elles favorisées ?</i></p> <p><u>B/Impact du projet sur le développement de la filière cinématographique et audiovisuelle à Bordeaux Métropole :</u></p> <p><i>Le projet est-il susceptible de contribuer au développement des compétences des créateurs ?</i> <i>Le projet est-il susceptible de faciliter la mise en réseau des créateurs ?</i> <i>Le projet est-il susceptible de stimuler la création cinématographique et audiovisuelle à Bordeaux Métropole ?</i></p>	<p>30%</p>

<p>Critère 3 : Prise en compte des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance</p>	<p><u>A/ Respect des normes environnementales :</u> 20%</p> <p><i>Le projet respecte-t-il les normes environnementales en vigueur en matière de consommation d'énergie, de gestion des déchets, etc. ?</i></p> <p><u>B/ Impact social du projet :</u></p> <p><i>Le projet a-t-il un impact positif sur la société, par exemple en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes, la diversité culturelle, etc. ?</i></p> <p><u>C/ Gouvernance du projet :</u></p> <p><i>Le projet est-il géré de manière transparente et responsable, par exemple en disposant d'un comité de pilotage ou d'une charte éthique ?</i></p>
<p>Critère 4 : Valorisation de l'image territoriale de la Métropole</p>	<p><u>A/Potentialité de rayonnement du projet :</u> 10%</p> <p><i>Le projet est-il susceptible de faire connaître le territoire en tant que destination cinématographique et audiovisuelle ?</i></p> <p><i>Le projet est-il susceptible d'attirer des professionnels et des publics étrangers ?</i></p> <p><u>B/Impact du projet sur l'attractivité du territoire :</u></p> <p><i>Le projet est-il susceptible de contribuer à l'attractivité de Bordeaux Métropole en tant que ville créative et innovante ?</i></p>